



## AUX PARENTS D'ELEVES : **ALERTE !**

**La Loi Blanquer dite « Ecole de la Confiance »**

va bouleverser le fonctionnement de l'École :

L'école aujourd'hui	L'établissement de demain
La classe est assurée par des <b>enseignants diplômés</b>	Art 14 : La classe pourra être dispensée par <b>des étudiants à partir de la L2 (19-20 ans) contractuels</b> non formés et pas diplômés
Une <b>école de secteur</b>	Art 6 : Un <b>réseau d'écoles rattachées au collège de secteur</b> Les élèves pourront y être scolarisés (dès 8 ans dans les collèges!) + disparition de certaines écoles, fermetures de classes
Un <b>directeur</b> présent dans chaque école	Art 6 : Un <b>principal de collège</b> avec un ou des adjoints pour le primaire sous son autorité
Une <b>école maternelle publique</b>	Art 2 à 4 : <b>des Jardins d'enfants (payants)</b> sans enseignants et toujours plus d'argent public pour les écoles privées !
Trop d'élèves = <b>ouverture de classe</b>	<b>Mutualisation et déplacement des effectifs</b> par secteur = pas d'ouverture de classe
Un <b>conseil d'école</b> par trimestre (parents, enseignants, mairie, inspecteurs, DDEN)	Un <b>conseil d'administration</b> au collège pour tout le réseau
Elèves à besoins particuliers : scolarisation avec <b>AVS individuelle</b> , structures spécialisées pour ceux qui en ont besoin	Art 5 : <b>Disparition des structures spécialisées</b> , inclusion systématique avec <b>AVS mutualisée pour toute l'école</b>
<b>Liberté d'expression</b>	Art 1 : suppression de la liberté d'expression

Grève nationale des enseignants **le jeudi 8 mai**

**ABANDON du PROJET DE LOI BLANQUER !**

**Le 2 mai 17h30, Saint-Clément** : réunion publique à la salle des fêtes pour s'informer et se mobiliser contre le projet de loi.



## AUX PARENTS D'ELEVES : **ALERTE !**

**La Loi Blanquer dite « Ecole de la Confiance »**

va bouleverser le fonctionnement de l'École :

<b>L'école aujourd'hui</b>	<b>L'établissement de demain</b>
La classe est assurée par des <b><u>enseignants diplômés</u></b>	Art 14 : La classe pourra être dispensée par <b>des étudiants à partir de la L2 (19-20 ans) contractuels</b> non formés et pas diplômés
Une <b>école de secteur</b>	Art 6 : Un <b>réseau d'écoles rattachées au collège de secteur</b> Les élèves pourront y être scolarisés (dès 8 ans dans les collèges!) + disparition de certaines écoles, fermetures de classes
Un <b>directeur</b> présent dans chaque école	Art 6 : Un <b>principal de collège</b> avec un ou des adjoints pour le primaire sous son autorité
Une <b>école maternelle publique</b>	Art 2 à 4 : <b>des Jardins d'enfants (payants)</b> sans enseignants et toujours plus d'argent public pour les écoles privées !
Trop d'élèves = <b><u>ouverture de classe</u></b>	<b>Mutualisation et déplacement des effectifs</b> par secteur = pas d'ouverture de classe
Un <b>conseil d'école</b> par trimestre (parents, enseignants, mairie, inspecteurs, DDEN)	Un <b>conseil d'administration</b> au collège pour tout le réseau
Elèves à besoins particuliers : scolarisation avec <b>AVS individuelle</b> , structures spécialisées pour ceux qui en ont besoin	Art 5 : <b>Disparition des structures spécialisées</b> , inclusion systématique avec <b>AVS mutualisée pour toute l'école</b>
<b>Liberté d'expression</b>	Art 1 : suppression de la liberté d'expression

Grève nationale des enseignants **le jeudi 8 mai**

**ABANDON du PROJET DE LOI BLANQUER !**

**Le 2 mai 17h30, Saint-Clément** : réunion publique à la salle des fêtes pour s'informer et se mobiliser contre le projet de loi.